

INRAP : plan de recrutements et promotions... pas de nouvelle, bonne nouvelle ?



Plan de recrutements et promotions INRAP... pas de nouvelle, bonne nouvelle ?

En mars 2021, le président de l'Inrap annonçait l'ouverture d'un plan de recrutement ambitieux de 70 postes en externe et de 28 en promotion pour les deux filières, dans la continuité du plan pluriannuel initié en 2020. Depuis, la communication concernant la réalisation de cet événement très attendu est limitée et manque de transparence sur des points essentiels : absence de calendrier précis, peu de détails sur le déroulement des opérations, pas de communication sur la composition des jurys. Alors que le processus est en cours d'achèvement, nous apprenons que les auditions auraient lieu actuellement et jusqu'à la mi-octobre, notamment pour respecter le calendrier, et pour permettre une validation du classement par le Conseil Scientifique de novembre, et une prise de poste en janvier.

Faute de communication régulière, quelques interrogations nous sont remontées :

Les dossiers complets ont-ils été systématiquement transmis aux jurys ? La totalité des vœux des candidat.es a-t-elle été correctement enregistrée ? Dans le cas contraire les candidat.es en ont-ils été informés.es ?

Les candidats l'ignorent, et leur inquiétude et leur impatience sont légitimes.

Enfin, la direction a décidé de ne procéder à aucun classement et de ne recevoir pour chaque poste que 4 à 5 candidat.es. Elle impose ainsi aux jurys (composés de trois membres : un de l'Inrap, deux externes) une sélection drastique et discutable dont personne ne connaît les critères.

Cette limitation pourrait, comme en 2019 mener à des recrutements infructueux, alors que des centaines de candidat.es expérimenté.es sont à la porte de notre établissement et que les équipes de terrain sont en tension maximale. Nombre de nos collègues, parmi celles et ceux qui présentent de très bons dossiers, ont souvent postulé sur plusieurs postes. **La direction scientifique et technique a refusé de fournir la totalité des vœux exprimés** aux jurys qui, sur ce sujet, naviguent donc à l'aveugle. Ils ne peuvent donc ni demander l'extension de la liste des auditions, ni mettre en place une liste complémentaire, ou encore vérifier s'ils ont bien reçu les dossiers de l'ensemble des candidat.es.

Les jurys n'ont pas non plus été invités à donner leurs appréciations sur les dossiers examinés pour permettre au moins d'envoyer à chaque candidat une réponse vraiment personnalisée motivant le refus d'acceptation de la candidature, comme les agent.es et leurs représentants syndicaux le demandent depuis des années. Une fois de plus, les candidat.es recalés risquent de recevoir un courrier impersonnel annonçant que « *leur profil ne correspondait pas au poste* », qu'ils occupent pourtant parfois depuis des années...

Autre problème et pas le moindre, la totalité des auditions se déroule en visio-conférence. La mise à disposition des installations des centres et dirs aurait été une façon simple d'assurer l'égalité de traitement et une connexion de qualité à l'ensemble des candidat.es. C'est ce qui avait été demandé au président de l'Inrap dès le mois de mai dans un courrier resté sans réponse... Plusieurs collègues nous indiquent d'autre part qu'aucun code d'affectation spécifique n'est fourni par l'institut mais qu'on demande aux candidat.es de s'affecter sur l'opération en cours ! Certains feront sans doute leur audition depuis leur algeco, avec le galet de connexion aimablement fourni aux équipes opérationnelles ou avec leur téléphone de chantier en guise de modem, ou simplement avec leur téléphone personnel.

Autant dire que cette opération de recrutement et promotions tant attendue s'engage sous le signe des économies de bout de chandelle, du mépris et de l'improvisation désormais habituels. Elle risque d'être entachée de maladroites et d'erreurs, au détriment de nos collègues qui oscillent déjà entre impatience et déception.